

LES  
GRANDS  
CIRCUITS



RESTOS PLAISIRS

PRÉSENTÉS PAR  
**VOLVO**  
DE QUÉBEC

### **Rôle de l'arbitre lors des courses régionales**

La tâche principale de l'arbitre est de garantir que les droits des compétiteurs sont respectés par le jury tel que prévu dans le règlement. L'arbitre est là pour servir les meilleurs intérêts de chaque compétiteur.

### **Responsabilités de l'arbitre**

L'arbitre est membre du jury avec droit de vote, il doit travailler en étroite collaboration avec le délégué technique.

Il doit être présent tout au long de l'épreuve.

À la fin de chaque course, ou manche en U16, il doit compléter avec le secrétariat le rapport de l'arbitre qui doit comporter les # des coureurs absents (DNS), les # des coureurs n'ayant pas terminé l'épreuve (DNF), les # et les noms des coureurs ayant été disqualifiés.

Il doit donc vérifier la pertinence des cartes remises par les gardiens de portes.

Il doit s'assurer de l'affichage de son rapport et vérifier que les délais d'affichage soient respectés.

Il doit remplir le cas échéant les rapports d'accident.